

Edito

LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saônois



Après une année 2016 riche en événements sociaux, notamment liés aux actions contre la loi travail ainsi qu'à la campagne électorale dans le cadre des élections TPE ; 2017 s'annonce aussi comme une année électorale, au sens politique cette fois.

LES ELECTIONS TPE

Nationalement, les salariés des TPE (établissements et entreprises de moins de 11 salariés), ont confirmé la première place de la CGT, en la plaçant dix points devant la deuxième organisation.

Les salariés qui se sont exprimés ont choisi de légitimer le syndicalisme CGT qui conteste, propose, revendique, lutte et négocie.

En Bourgogne Franche- Comté, sur 14718 suffrages valablement exprimés (collège cadre plus non cadre) la CGT a recueilli 3440 voix et 23,37% devant la CFDT à 15,19%, l'UNSA à 15,04% et FO à 11,78%.

Cette satisfaction au niveau des résultats, ne peut gommer l'amateurisme du gouvernement et les embuches dont il a jalonné le processus électoral.

L'action de la CGT en direction des salariés des TPE, ne doit pas s'arrêter une fois le scrutin passé.

Notre objectif doit être de faire bénéficier ces salariés de réelles avancées sociales et qu'ils aient les mêmes droits que ceux des grandes entreprises.

Les commissions paritaires régionales- même avec des moyens limités- devront permettre d'aller dans ce sens.

Ces élections additionnées à d'autres du secteur privé et public, permettront de mesurer nationalement et de façon interprofessionnelle, la représentativité de chaque organisation syndicale.

RENFORCEMENT ET QUALITE DE VIE SYNDICALE

Le poids de chaque organisation syndicale se mesure également par rapport à son nombre de syndiqués.

Réfléchir et agir pour le renforcement n'est pas une affaire de marketing, mais bien une démarche politique.

Agir ensemble dans l'unité, pour ses revendications, pour une nouvelle démocratie sociale, pour des accords majoritaires ; pour permettre à chaque salarié de se défendre, de donner son opinion, d'être consulté et de décider, c'est cela faire du syndicat d'entreprise un espace de libertés, d'expressions et d'actions.

Nous devons donc sans tarder faire vivre partout une autre qualité de vie syndicale, donnant envie aux

salariés d'y participer, dans l'objectif de nos 2000 syndiqués dans le département en JUIN 2019.

INFORMATION ET FORMATION SYNDICALE

Ce qui permet également à une organisation syndicale de fonctionner correctement, c'est le niveau d'information et de formation de chaque adhérent.

L'important étant que chacun soit à l'aise et en capacité de jouer pleinement son rôle, pour lui même et pour l'efficacité de l'organisation syndicale.

Pour arriver à cela, il y a trois ingrédients qui doivent se conjuguer :

... la pratique, la lecture de toute la presse syndicale et la formation syndicale, afin d'être convaincu pour aller plus facilement convaincre les autres.

A chaque congrès fédéral, départemental et confédéral, nous prenons des décisions en matière de lecture et formation CGT. Pourquoi alors avons-nous autant de difficultés à assurer en totalité nos plans de travail ?

LA CGT ET LES ELECTIONS POLITIQUES DE 2017

Ces élections, malgré leur importance- ne seront pas et n'ont jamais été- le remède miracle face aux difficultés sociales et économiques vécues par l'immense majorité de la population.

La CGT tient à alerter le monde du travail contre tous ceux qui prônent la division et l'opposition des salariés entre eux.

Diviser pour mieux régner est un vieux dicton toujours d'actualité aux yeux de certains et c'est aussi une façon de ménager les véritables responsables de la crise du système économique dans lequel nous vivons et qui est basé sur le profit financier maximum et immédiat.

La CGT invite tous les travailleurs, les privés d'emploi, les retraités à ne pas se laisser bernier et elle les encourage à porter les questions sociales et économiques (emploi, travail, salaires, retraite.....) au cœur des scrutins de 2017.

La CGT affirme également qu'ensemble nous pourrions porter et exprimer toutes ces revendications à l'occasion de la fête du travail le 1er MAI 2017.

*Pour le secrétariat de l'UD,
JP POINSOT*

Elections dans les TPE (Très Petites Entreprises)

La CGT, premier syndicat en Bourgogne Franche-Comté

La CGT agit pour que tous les salariés, quelle que soit la taille de leur entreprise, puissent s'exprimer et voter pour une organisation syndicale.

En Bourgogne Franche Comté, les résultats principaux, résultats cumulés (cadres + non-cadres pour les syndicats non-catégoriels) sont les suivants :

CGT : 23,37 % des voix
CFDT : 15,19 %
UNSA : 15,04 %
FO : 11,78 %

Les autres syndicats sont tous en dessous de 10 % :

CFTC : 6,85 %
Solidaires : 3,17 %
CFE-CGC : 3,13 %

Pour autant, la forme et les modalités d'élection choisies, imposées par le gouvernement, ont organisé l'illisibilité de ce vote notamment avec :

- Une multiplicité de sigles, certains fantaisistes ou ne représentant pratiquement personne comme le syndicat STC (travailleurs corses) autorisé par le gouvernement à se présenter en Bourgogne Franche Comté !
- Le report d'un mois des élections, les élections se déroulant de ce fait en plein pendant les fêtes de fin d'année !

Aucun débat programmé sur les chaînes publiques de radio et de télévision pour un scrutin qui concerne plus de 4,6 millions de salariés, environ 200 000 en Bourgogne-Franche-Comté.

Il n'est donc pas étonnant d'aboutir alors à un faible taux de participation (8,81 % en Bourgogne Franche Comté).

La CGT salue les électeurs qui ont bravé toutes les difficultés pour participer à ces élections TPE. Pour la Bourgogne Franche Comté cela représente quand même plus de 15 000 votants, ce qui est loin d'être négligeable.

Suite à ces élections, vont se mettre en place :

- **la CPRIA** (Commission Paritaire Régionale de l'Artisanat où la CGT disposera de 3 représentants.
- **la CPRI** (Commission Paritaire Régionale) où la CGT disposera de trois représentants également. Cette instance, une sorte de « délégués du personnel » régionaux, pourra agir et intervenir pour aider les salariés des très petites entreprises, à défendre leurs droits et à en gagner de nouveaux.

Et d'ici la fin de l'année, devraient être créées des commissions paritaires spécifiques pour :

- les salariés des professions libérales,
- les salariés du Particulier Employeur.

Malgré la faible syndicalisation dans ces secteurs, malgré les difficultés pour y mener une activité syndicale, la CGT entend tout mettre en œuvre pour permettre aux salariés des TPE de faire entendre leurs revendications et de gagner des droits.

Code	Département	FO	CFTC	UNSA	SOLIDAIRE	LA CGT	CFDT	CFE CGC
21	Côte-d'Or	12,01%	9,39%	14,82%	3,22%	21,07%	16,64%	3,44%
25	Doubs	10,60%	6,90%	14,13%	3,52%	19,30%	16,18%	3,20%
39	Jura	8,81%	7,15%	16,46%	2,74%	25,42%	14,58%	4,91%
58	Nièvre	9,62%	4,26%	17,53%	4,09%	31,66%	15,32%	2,55%
70	Haute-Saône	15,36%	6,10%	12,05%	1,88%	22,14%	14,91%	1,81%
71	Saône-et-Loire	13,44%	5,64%	15,54%	3,18%	26,40%	13,69%	3,12%
89	Yonne	12,74%	7,41%	15,84%	3,03%	20,15%	13,95%	2,43%
90	Territoire de Belfort	8,90%	6,26%	14,33%	3,48%	26,01%	16,55%	3,20%
	Total Région BFC	11,78	6,85	15,04	3,17	23,37	15,19	3,13



LE PRELEVEMENT A LA SOURCE

La nouvelle machine infernale !

L'article 60 (38 au projet) de la Loi de Finances pour 2017 prévoyant la mise en œuvre du PAS à compter du 1er janvier 2018, a été adopté le 20 décembre 2016.

N'EN JETEZ PLUS !

Vous l'aurez compris, le **PAS (Prélèvement A la Source)** est une machine infernale qui va aboutir à multiplier les formes de versement de l'impôt sur le revenu pour un même contribuable et/ou au sein d'un foyer fiscal, selon la situation : célibataire, salarié, pensionné ou indépendant,

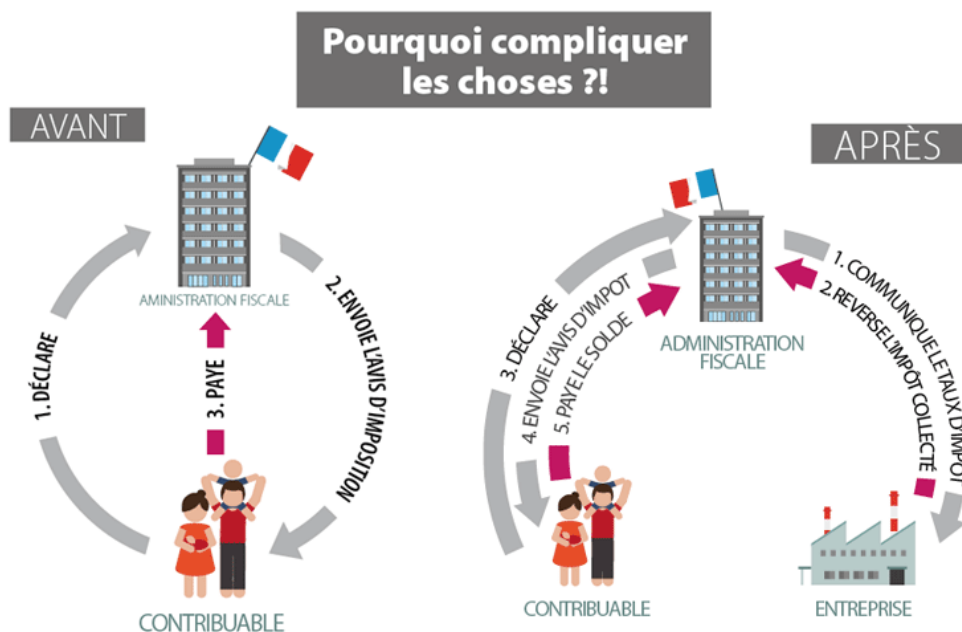
couple mixte (plusieurs catégories de revenus), ayant opté pour un taux neutre, revenus fonciers, avec des déductions ou crédits d'impôts, les règles se superposeront ou seront différentes.



Ce n'est pas une réforme fiscale mais un changement technique du recouvrement de l'impôt.

Alors que le recouvrement de l'impôt sur le revenu affiche aujourd'hui un taux de 99% (dont près de 70% par prélèvements mensuels) et que celui-ci s'était largement modernisé, on a du mal à comprendre l'entêtement gouvernemental à vouloir faire passer une telle réforme. Elle est à la fois dangereuse s'agissant des relations entre les citoyens et leur administration fiscale et indéniablement moins rentable en terme de recettes budgétaires.

De la relation directe du citoyen avec l'administration fiscale, on passe à une relation à trois avec l'introduction du tiers collecteur (pour les salarié.es, leur employeur). C'est bien connu, les relations à trois sont beaucoup plus simple qu'à deux !



Pour les salariés, pensionnés, chômeurs et retraités, le prélèvement sera effectué par l'employeur sur le revenu au moment de sa perception en fonction d'un taux toujours déterminé sur les revenus de l'année N-2 . Et pour celles et ceux qui ont plusieurs employeurs, qui va prélever ?

La retenue à la source n'apporte aucune simplification pour les contribuables !

Le Prélèvement à la source ne pourra pas gérer les populations dont les revenus baissent alors que c'était l'argument de vente du gouvernement !

Et il faudra toujours faire sa déclaration annuelle de revenus !

Avec une rectification à la baisse ou à la hausse des impôts à payer. Les contribuables recevront toujours un avis d'imposition. Leurs impôts seront prélevés par les employeurs avant qu'ils perçoivent leurs revenus. Comme il est impossible de calculer en temps réel l'impôt sur le revenu, ils devront payer le reliquat de leurs impôts l'année suivante et percevront aussi l'année suivante les éventuels crédits d'impôts. Plutôt que de se référer uniquement à des agents des Finances publiques spécialement formés à la fiscalité, les contribuables en cas d'erreur ou de changement de situation devront à la fois se retourner vers leurs employeurs et les services fiscaux... **Vous avez dit simplification ?**

COMMENT LES SERVICES DE LA DGFIP (direction générale des finances publiques) VONT-ILS PILOTER CETTE MACHINE INFERNALE ?

En 2017

La déclaration 2042 millésime 2017 sera aménagée pour permettre le calcul du premier taux de PAS pour 2018 ;

L'avis d'imposition adressé à l'été 2017 mentionnera le taux et le contribuable pourra opter sur le site (individualisation, taux neutre)... **déjà les questions !**
Fin 2017: transmission du taux aux collecteurs par la DGFIP.

En 2018

Janvier 2018 : premières retenues à la source, arrêt des mensualités et des tiers provisionnels, et/ou premiers prélèvements d'acomptes contemporains pour les revenus sans tiers collecteurs (ex : les couples dont l'un perçoit des salaires et l'autre déclare un bénéfice)... **et tsunami de questions des salariés à la DGFIP !**

Printemps 2018 : Déclarations des revenus 2017 à déposer (comme avant)

Automne 2018 : solde de l'IR 2017, premier rafraîchissement du taux... **et questions sur la non imputation des crédits d'impôts 2018, pour lesquels il faudra attendre 2019.**

La CGT réaffirme que ça n'est pas du prélèvement à la source dont les citoyennes ont besoin. Bien au contraire !

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une véritable réforme fiscale au service du développement économique et social et d'une nouvelle répartition des richesses en faveur des salariés et des retraités.

En 2019

Printemps 2019 : la 2042 sera complétée des crédits d'impôt 2018. Elle comprendra le total de l'impôt déjà acquitté en 2018 via le PAS... **Et si le compte n'y est pas c'est la DGFIP qui devra répondre.**

Automne 2019 : solde IR 2018, imputation ou restitution des crédits d'impôts

Vous avez dit simplifications ?

LE GOUVERNEMENT VEUT METTRE EN PLACE LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DE L'IMPÔT ...

RÉACTIONS DANS UNE ADMINISTRATION GAULOISE ...



Ce dont nous avons besoin, c'est d'une Direction générale des finances publiques dotée des moyens nécessaires pour assurer l'intégralité de ses missions publiques y compris pour lutter encore plus efficacement contre toutes les formes de criminalité économique et financière, la fraude et l'évasion fiscales aux niveaux national, européen et international.

Pour la CGT, avec le prélèvement à la source, c'est une nouvelle attaque en règle contre l'impôt sur le revenu qui se prépare avec notamment :

- Une privatisation de la mission publique de recouvrement qui serait effectuée par les entreprises avec des risques conséquents de rétention ou de fraude à l'instar de la TVA.
- Une fusion de la Contribution Sociale Généralisée et de l'impôt sur le revenu qui générerait une fiscalisation des moyens de financement de la Sécurité sociale et son étatisation, que la CGT combat. La Contribution Sociale Généralisée est un prélèvement proportionnel et individualisé.
- Dans l'hypothèse d'une fusion, plusieurs principes seraient dès lors attaqués : progressivité de l'impôt, prise en compte des facultés contributives et de la composition du foyer fiscal... En outre, l'avenir même

des réseaux de recouvrement de la Direction Générale des Finances Publiques et de l'URSSAF est posé.

C'est aussi une nouvelle arme de guerre contre les missions publiques et les services de la Direction générale des finances publiques qui ont déjà perdu plus de 30 000 emplois en dix ans !

Pour la CGT Finances Publiques, même si l'impôt sur le revenu peut être amélioré, il reste le plus juste du système fiscal français du fait de la progressivité. De plus elle considère que la DGFIP a un savoir faire en matière de recouvrement, qui garantit l'égalité de traitement des citoyens et les recettes budgétaires.

C'est pourquoi La CGT entend bel et bien poursuivre la bataille engagée, dans l'unité la plus large, contre sa mise en œuvre.

ELLE FAIT DES PROPOSITIONS POUR UN SYSTEME FISCAL SOLIDAIRE, PLUS JUSTE ET PLUS EFFICACE.

La fiscalité est un puissant moyen pour réduire l'injustice sociale, générer des ressources pour financer des investissements de long terme et répondre aux besoins sociaux et économiques. Elle concerne tous les citoyens. Il est donc indispensable que son contenu réponde aux exigences de la population, à la justice sociale et à l'efficacité économique. La coordination des outils fiscaux conditionne la construction d'un « modèle social européen garantissant le développement économique et le progrès social pour l'ensemble des salariés européens.

- ▶ Redonner à l'impôt sur le revenu toute sa place :
 - en réformant son assiette pour l'élargir à tous les revenus financiers et du patrimoine ;
 - en lui redonnant une plus grande progressivité, permettant d'envisager la baisse de la fiscalité indirecte injuste ;
 - en augmentant le nombre de tranches et le taux d'imposition des tranches supérieures.
- ▶ Renforcer l'impôt sur la fortune.

▶ Réexaminer l'ensemble des niches fiscales en mettant à plat les « dépenses fiscales » ou « niches fiscales » qui permettent aux contribuables, et notamment les plus fortunés qui peuvent s'offrir les conseils des avocats d'affaires, d'échapper à l'impôt.

▶ Réduire le taux de TVA notamment sur les produits de première nécessité. La TVA est un impôt injuste acquitté par tous les contribuables indépendamment de leur niveau de revenu et de leur capacité contributive.

L'impôt sur les sociétés doit devenir un outil tourné vers l'efficacité économique et la justice sociale. Il doit inciter les entreprises à accroître l'investissement productif, notamment pour développer l'emploi, et à investir massivement dans la formation et la recherche

• Réformer la fiscalité locale afin de diminuer les charges des ménages à faible revenu ;

Section retraités du Syndicat des Cheminots CGT de Haute-Saône

Il y a 75 ans, les Nazis assassinaient Pierre SEMARD, le 07 mars 1942. Il était Secrétaire de la Fédération CGT des cheminots et nous avons souhaité lui rendre hommage aujourd'hui. Cet hommage est loin d'être une manifestation désuète et nostalgique, bien au contraire, il témoigne de notre attachement aux valeurs universelles que des femmes et de hommes de la trempe de Pierre SEMARD ont contribué à enraciner, non seulement chez les cheminots mais également dans la classe ouvrière et dans la nation toute entière.

Il convient donc pour nous, d'éclairer l'avenir à la lumière du passé et ce ne sont pas les discours et gesticulations de certains qui effaceront ce que fut l'extraordinaire élan progressiste du programme du Conseil National de la Résistance.

Il nous semble que reprendre l'intégralité du programme du Conseil National de la Résistance est une bonne façon de donner du sens à l'hommage d'un homme qui fut aussi de ceux qui sont à l'origine de l'élaboration du programme du CNR.

MESURES A APPLIQUER DES LA LIBERATION

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques qui composent le CNR proclament qu'ils sont décidés unis après la libération pour mettre en œuvre le programme du CNR.

La CGT a été, historiquement, le moteur principal de cette unité pour :

- Assurer l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel
- La pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression
- La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances de l'argent et des influences étrangères
- La liberté d'association, de réunion et de manifestation
- L'inviolabilité du domicile et le secret de correspondance
- Le respect de la personne humaine
- L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

Pour cela il faut nécessairement promouvoir les réformes indispensables

A) Sur le plan économique :

- Instaurer une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie
 - Une organisation rationnelle de l'économie privilégiant l'intérêt général à la subordination de l'intérêt particulier : organisation affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des états fascistes
 - Intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production en particulier des travailleurs
 - Retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des banques
 - Favoriser le développement et le soutien des coopératives de production, d'achat et de ventes agricoles et artisanales
- Etablir le droit d'accès dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

B) Sur le plan social :

- Le droit au travail et au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail
- Un réajustement important des salaires qui assurent à chaque travailleur et à sa famille, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine
- La garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à une stabilité de la monnaie
- La reconstitution dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale

- Un plan complet de sécurité sociale universelle, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail : sa gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'état
- La sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement avec le rétablissement des délégués d'atelier
- L'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique des prix agricoles rémunérateurs par une législation accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie. Instauration d'un système d'assurance contre les calamités agricoles
- Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours
- Le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste
- Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales
- La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de « basse réaction » instauré par VICHY et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation.

Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle affectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

A l'occasion de la commémoration du 60ème anniversaire du programme du Conseil National de la Résistance, adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944, 13 résistants de la première heure ont lancé **un appel aux jeunes générations, pour que la flamme de la résistante ne s'éteigne jamais.**

Résister c'est créer ! Créer c'est résister !

Lise LONDON, Raymond AUBRAC, Henri BARTOLI, Philippe DECHARTRE, Stéphane HESSEL Maurice KRIEGEL-VALRIMONT, Georges SEGUY, Maurice VOUTEY.

Aujourd'hui à la veille de l'élection Présidentielle, ces mots résonnent d'une extrême modernité et portent une actualité étonnante.

A toutes celles et ceux qui pensent que ce rappel à l'histoire ne mérite pas d'être porté à tous en particulier à notre jeunesse, il convient de leur crier que les politiques mises en œuvre aujourd'hui sont d'un autre siècle qui précède celui du CNR.

Reste qu'il y a une profonde unité **dans ce programme ambitieux** d'autant que la quasi-totalité de celui-ci a été **mis en place entre 1944 et 1952.** Statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite qui ont conduit au régime général, régime complémentaire, création de la sécurité sociale, paritarisme.....

Tout cela a été possible dans un pays dévasté par la guerre où il était aussi question de reconstruire l'économie.

C'est d'ailleurs bien ces acquis qui ont participé et ont été porteurs de la reconstruction et du développement économique et social du pays. L'importance du secteur public productif, les nationalisations, le conventionnement du marché du travail, la représentativité syndicale etc.

Cette société singulière a tenu tant bien que mal plus d'un demi-siècle. Elle a même été quelque peu renforcée en 1981.

Le « modèle social français », tant décrié est le pur produit du CNR.

Ces mots résonnent d'autant plus fort que l'actuel et les précédents Présidents n'ont eu de cesse que de détricoter nos acquis, favorisant ainsi la montée des dérives droitières et fascisantes en France comme en Europe.

AUJOURD'HUI

Alors que l'écart entre les riches et les pauvres n'a jamais été aussi important.

Alors, par exemple, que les entreprises du CAC 40 n'ont jamais dégagé autant de dividendes.

Alors que de fait les moyens existent pour la satisfaction des besoins, des travailleurs, des retraités, des chômeurs, des précaires, des SDF, des migrants.

Il appartient à la CGT, entre autres, de contribuer à l'évolution des consciences, de faire appel à la réflexion des salariés, des citoyens pour montrer qu'une politique qui réponde aux besoins sociaux est possible et réalisable.

La reconquête des acquis, la conquête de droits nouveaux sont utiles, modernes, solidaires et possibles.

Avant de mourir, Pierre SEMARD a laissé une dernière lettre dans laquelle, il précisait : « **Je meurs avec la certitude de la libération de la France. Dites à mes amis les cheminots que ma dernière volonté est qu'ils ne fassent rien qui puisse aider les nazis. Les cheminots me comprendront, ils agiront, j'en suis convaincu** »

Emparons-nous de ce message, du courage et de la force qu'il porte.

Dans le même esprit, relire les textes de Pierre SEMARD, c'est souvent trouver des appréciations, des jugements voire des propositions qui ont gardées une réelle validité sur des sujets qui continuent à faire débat aujourd'hui sur le transport ferroviaire dans l'économie du pays.

En ce sens, il fut un visionnaire qui avait compris les enjeux et l'avenir du chemin de fer qui répondraient aux attaques répétées des libéraux de tout poil qui tentent de démanteler, de casser, de privatiser cette belle entreprise, qui il n'y a pas si longtemps encore, était l'outil le plus performant d'Europe.

Casser la SNCF, les cheminots, leur statut social au nom du business, du fric, de la concurrence est devenu aujourd'hui le fil conducteur unique du président PEPY.

La détermination de Pierre SEMARD tout au long de sa vie jusqu'à son exécution, fut telle, qu'elle doit nous inciter à combattre toutes les orientations et stratégies qui tournent le dos à l'intérêt collectif : que l'on soit cheminot ou pas !

Il est bien encore aujourd'hui question de résister ! N'en déplaise à tous ces donneurs de leçons qui qualifient cette idée de résister comme passéiste !

Claude DUPAIN



INFORMATION, FORMATION : UN ENSEMBLE POUR L'ACTION ET LE RENFORCEMENT

Nous avons besoin de syndiqués, de militants formés sur l'analyse, la compréhension de la société dans laquelle nous sommes, afin également de faire connaître, vivre et partager les propositions sociales et économiques de la CGT.

Nous avons également besoin en matière de formation, comme dans toute notre activité, de passer du dire au faire, avec notamment la mise en place dans chaque syndicat et Union Locale d'un responsable à la formation qui en lien avec les collectifs de direction, **collecte les besoins de formation des syndiqués et les fasse remonter à l'UD** afin de participer à la construction du plan départemental de formation (au 1^{er} trimestre 2017, faute d'inscriptions, 3 stages ont dû être annulés).

En écrivant cela, je n'invente rien d'extraordinaire, ni d'impossible, il s'agit simplement et concrètement de mettre en œuvre une des décisions prises collectivement, donc qui s'applique à tous, de notre congrès départemental de JUIN 2016.

Permettez-moi de citer SENEQUE (philosophe espagnol) qui a dit :

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles ».

Vous trouverez ci dessous, en complément du tableau paru précédemment, le plan de formation 2017, tel qu'il a été fixé après les trois réunions du collectif formation départemental.

Du 12 au 16 JUIN 2017 (5 jours)	Formation niveau 2, partie 2
Du 19 au 23 JUIN 2017 (5 jours)	Formation NAO
Du 9 au 13 OCTOBRE 2017 (5 jours)	Formation niveau 2, partie 1
Du 16 au 18 OCTOBRE 2017 (5 jours)	Formation délégué du personnel
Du 6 au 10 NOVEMBRE 2017 (5 jours)	Formation rédiger un tract et Communication

Il est bien entendu que ce plan peut être complété et enrichi en cours d'année si des besoins s'expriment au niveau du collectif formation départemental ou du secrétariat d'UD.

Dans tous les cas faites remonter vos besoins de formation à l'UD même si ils n'ont pas une réponse immédiate en termes de formation.

DECISION DE LA CE DU 16 FEVRIER 2017

L'UD de Haute-saône accorde une très grande importance à la formation. Elle est d'une importance capitale pour outiller nos militants afin qu'ils soient acteurs et décideurs sur et en dehors leur lieu de travail.

Pour ces raisons, la formation ne doit pas représenter un coût supplémentaire pour le syndiqué.

Il nous parait donc important que la CE de l'UD définisse les modalités de prise en charge des frais engendrés au cours de ces actions.

L'UD prend en charge en intégralité les frais de repas et d'hébergement s'il y a lieu.

Pour les frais de transport, l'UD prend en charge les dépenses supplémentaires engendrées pour

se rendre sur le lieu de formation par rapport au lieu de travail habituel du salarié.

Pour toute demande de remboursement de frais de transport, un justificatif sera fourni par le syndiqué à l'UD (billet de transport en commun ou carte grise du véhicule).

Il est bien évidemment souhaitable que dans la mesure du possible, le covoiturage soit privilégié.

Il est aussi important de rappeler que les formations choisies soient celles qui se trouvent au plus près du lieu de travail ou du domicile du stagiaire (pour les formations Niveau 1 particulièrement).

Ces décisions s'appliquent bien évidemment aussi aux formateurs.

LA CGT VOTE POUR LE PROGRES SOCIAL

A l'approche des élections présidentielles, la CGT souhaite continuer de porter des exigences économiques, sociales et environnementales durant cette campagne. C'est plus que jamais l'enjeu de la période et l'exigence des salariés, des retraités, des privés d'emploi et de la jeunesse. Cette campagne électorale s'éloigne trop régulièrement de ces attentes et des vrais problèmes, minée par des affaires ou des débats bien loin du quotidien et de la réalité du monde du travail.

Nous nous félicitons que les luttes de centaines de milliers de salariés, permettent qu'aujourd'hui, les questions du travail, de la précarité, de la protection sociale, de l'égalité femmes-hommes, des salaires, de l'industrie, des services publics, et de paix trouvent une place dans le débat public. Elles doivent s'imposer dans cette campagne politique.

Depuis plusieurs mois, la CGT porte des propositions alternatives économiques et sociales en adéquation avec les exigences, les possibilités de notre époque et les aspirations des travailleurs, retraités, privés d'emplois. Elle porte au cœur de sa démarche, la question du travail. Derrière ce mot, nous parlons de son organisation, du paiement des qualifications et de l'expérience, de la formation initiale et continue, des souffrances qu'il peut générer sur la santé.

Il est insupportable que certains perdent leur vie au travail, pendant que d'autres la perdent parce qu'ils n'en n'ont pas.

C'est pourquoi, nous revendiquons notamment une augmentation des salaires et des pensions avec, comme référence, le SMIC à 1800 euros, une réduction du temps de travail avec, comme référence, une durée de 32 heures hebdomadaire, un nouveau statut du travail et une sécurité sociale professionnelle, une protection sociale de haut niveau, des moyens supplémentaires pour les services publics, comme par exemple la santé, la culture et l'éducation, et la construction d'une véritable Europe sociale.

Nous nous félicitons que, pour une part, ces propositions soient reprises par certains candidats.

Dans un pays où les 40 plus grandes entreprises viennent de dégager 75 milliards d'euros de bénéfices et de verser à leurs actionnaires près de 500 milliards en 10 ans, les moyens existent.



Nous alertons le monde du travail contre ceux, à l'extrême droite, dont le FN est l'un des porte-drapeaux, qui prônent la division des travailleurs du fait de leur origine, leur statut ou leur situation sociale. Diviser pour mieux régner, c'est un vieux dicton toujours d'actualité aux yeux de certains. C'est aussi une façon de ménager et de servir les véritables responsables de la crise qui continuent de s'enrichir de façon insolente. Alors qu'au contraire les salariés ont besoin d'être unis.

Ceux qui veulent faire porter au syndicalisme la responsabilité des problèmes de notre pays, jouent à un jeu dangereux. Restreindre le rôle et la place du syndicalisme en imposant de nouvelles règles de démocratie sociale, en favorisant la création de pseudo syndicats ou d'associations pour accompagner les décisions patronales ou gouvernementales, ce n'est pas un signe de modernité et cela dessert l'intérêt des salariés.

Il faut d'abord renforcer le rôle et la place des syndicats en faisant respecter une liberté essentielle, le droit de se syndiquer, de militer et de revendiquer sans peur des représailles.

La liberté syndicale fait partie des droits fondamentaux.

Voter est un droit dont beaucoup de citoyens dans le monde, sont privés. C'est la marque de la démocratie, les travailleurs doivent s'en saisir. Les exigences et les choix du peuple doivent être respectés avant, pendant et après les élections. Les salariés doivent être entendus lorsqu'ils se mobilisent, lorsqu'ils revendiquent et qu'ils proposent des alternatives.

Nous refusons d'avoir le choix entre le pire et le moins pire. Nous voulons le meilleur.

Montreuil, le 24 mars 2017



Journée de lutte et de mobilisation le 1^{er} mai

Ensemble, faisons du 1^{er} mai une journée de lutte et de mobilisation pour le progrès social, la solidarité et la paix entre les peuples

Depuis plusieurs mois, il est martelé à qui veut l'entendre que le contexte économique et social ne laisserait entrevoir aucune perspective réjouissante. Seuls les lendemains sombres et douloureux seraient la solution inéluctable pour permettre à la France de retrouver sa place parmi les grandes puissances européennes et mondiales.

Au contraire, pour la CGT, force de proposition, les solutions résident dans les valeurs de progrès social, de solidarité et de paix entre les peuples. Quotidiennement, elle apporte son soutien et participe aux nombreuses luttes des travailleur-euses, des retraités, des privé-es d'emploi, de la jeunesse qui refusent comme unique réponse l'austérité permanente et le partage de la misère. Ces luttes sont plus que légitimes au regard des 56 milliards d'euros de dividendes versés et de rachats d'actions en 2016. Cette situation est notamment permise par un non-contrôle par les pouvoirs publics de l'utilisation des dispositifs CICE et CIR, initialement définis pour inciter à la création d'emploi et au développement de la recherche et développement.

C'est en toute lucidité que la CGT porte la

possibilité et la nécessité de sortir de cette logique de mise en concurrence exacerbée entre les territoires et les populations.

L'opposition systématique entre les pauvres et les moins pauvres, entre salariés et travailleurs indépendants, entre les immigrés et la population française est un leurre qui détourne du vrai débat qui est celui de la définanciarisation de l'économie et de l'entreprise et d'un autre partage des richesses.

Contre le dumping social et environnemental, la CGT propose un nouveau statut du travail salarié qui permet de rattacher à la personne des droits et garanties (protection sociale, droits à la formation professionnelle, reconnaissance des qualifications...) transférables et opposables à chaque employeur. Cela répond pleinement aux inquiétudes légitimes des travailleur-euses – impacté-es par la révolution numérique par exemple – alors que le patronat aspire à profiter de cette période pour remettre en cause le fondement même de notre modèle social, tant critiqué au niveau national mais si envié au plan international.

Sortir de la logique de mise en concurrence entre les territoires et les populations conduit tout naturellement la CGT à revendiquer l'abrogation de la loi «Travail» et à accompagner les salarié-es qui refusent son application dans leurs entreprises, à l'instar de la mobilisation des salarié-es du siège de RTE qui ont massivement refusé, lors du premier référendum organisé pour contourner les organisations syndicales, une détérioration de leurs conditions de travail et de vie au travail.

Il convient aussi de favoriser les investissements créateurs d'emplois dans l'industrie et dans les services sur l'ensemble du territoire. L'équilibre social et économique du territoire nécessite le redéploiement de services publics de proximité abandonnant les logiques financières au profit de la réponse à l'intérêt général.

Il est inconcevable que certains perdent leur vie au travail pendant que d'autres la perdent car ils n'en ont pas, ou sont trop peu rémunérés. La CGT propose la valorisation du travail par une augmentation significative des minima sociaux, du Smic pour le porter à 1 800 euros, un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle et l'établissement de la durée légale du temps de travail à 32 heures

La Cgt70 vous appelle à participer massivement à la journée de mobilisation du 1^{er} mai 2017.

Faisons de cette journée une grande démonstration de notre volonté de sortir des politiques de misère et d'austérité permanente.

**Rendez-vous à 10h00 à VESOUL
Place de la Gare SNCF**

La manifestation sera suivie d'un moment fraternel au gymnase de VAIVRE avec repas tiré du sac (chacun emmène sa nourriture) et possibilité d'acheter des boissons sur place (bière, vin).

Toutes ces propositions sont réalisables à condition de créer le rapport de force qui permette d'inverser le contenu même de la pensée dominante et de sa déclinaison. C'est pourquoi la CGT invite l'ensemble des travailleur-euses, privés d'emplois, des retraités porteurs des valeurs de progrès social, de solidarité et de paix à participer dans l'unité la plus large aux manifestations du 1^{er} mai 2017 organisées dans les territoires.

